



Memphrémagog
Conservation

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Le Memphrémagog Conservation (MCI), le CFER de l'école secondaire de la Ruche et la Ville de Magog s'unissent pour une plantation de bandes riveraines au Club Memphré

Magog, 11 juin 2024 – Dans le cadre du projet Action Bandes riveraines, le Memphrémagog Conservation (MCI), le Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Memphrémagog de l'école secondaire de la Ruche, la Ville de Magog, et les membres du Club Memphré ont uni leurs forces le 5 juin afin de revégétaliser la bande riveraine du Club Memphré, une association de copropriétaires du lac Memphrémagog.

Johanne Lavoie, présidente bénévole du MCI, a déclaré : « J'espère que la présence de tous ces jeunes de l'école secondaire de La Ruche et leurs professeurs qui travaillent pour l'environnement au lac Memphrémagog sauront inspirer les riverains à passer à l'action! Le MCI est heureux d'accompagner le Club Memphré dans ce geste plus que symbolique. Il va sans dire que le MCI est emballé de travailler de concert avec la Ville de Magog pour ce projet emballant et pour d'autres à venir. »

« La Ville de Magog est fière de collaborer avec le MCI et les jeunes du CFER de l'école secondaire de La Ruche dans le cadre de ce projet de revégétalisation sur un terrain privé. Celui-ci est cohérent avec la nouvelle réglementation entourant les bandes riveraines et leur remise à l'état naturel. Cette décision témoigne de la volonté de la municipalité de redoubler d'efforts pour assurer un meilleur taux de conformité des bandes riveraines sur son territoire, afin d'assurer la pérennité des cours d'eau. » a déclaré Nathalie Pelletier, mairesse de Magog.

« À travers leur parcours de formation, nous souhaitons transmettre à nos élèves des valeurs et des connaissances afin qu'ils deviennent des citoyens engagés et impliqués au sein de la communauté », a souligné Sonia Blais, enseignante au CFER de l'école secondaire de la Ruche. « Cette expérience collaborative, et même intergénérationnelle, a permis aux élèves de vivre une expérience enrichissante et d'acquérir une compréhension concrète des enjeux environnementaux locaux ».

« En tant que riverains, nous sommes privilégiés de vivre au bord d'un lac aussi magnifique, mais que nous devons protéger. Nous sommes choyés d'avoir pu participer à ce grand projet et souhaitons que plusieurs autres riverains emboîtent le pas afin d'améliorer la qualité de notre environnement. » a déclaré Diane Godbout, administratrice au Club Memphré.

« C'est en unissant nos ressources et nos efforts que nous pouvons avoir un impact significatif sur la santé du lac Memphrémagog. » a déclaré Chanel Racine-Mineault, chargée de projets au MCI.

Description du projet

Le MCI souhaite redoubler d'efforts pour continuer à mobiliser les propriétaires riverains à préserver et à restaurer les bandes riveraines du lac Memphrémagog et de ses tributaires. Les rôles écologiques des bandes riveraines sont bien connus : elles freinent l'érosion, filtrent les nutriments, rafraîchissent le bord de l'eau, et protègent les habitats aquatiques et la faune. Depuis l'année dernière, le MCI a initié le projet Action Bandes riveraines, mené par la chargée de projets Chanel Racine-Mineault. Cette année, après avoir élaboré des plans d'aménagement pour plusieurs propriétés, six projets de revégétalisation de bandes riveraines au lac Memphrémagog ont eu lieu à Austin, à Magog, au Canton de Stanstead et à Potton. La revégétalisation de la bande riveraine du Club Memphré réalisée le mercredi 5 juin a permis de planter plus de 300 végétaux dans la bande riveraine de cette propriété. Depuis le début du projet, plus de 5300 végétaux de plus de 70 espèces indigènes ont été mis en terre afin de revégétaliser 263m de rives (863 pieds) du lac Memphrémagog.

Le MCI souhaite inviter les autres propriétaires riverains du lac Memphrémagog et de ses tributaires à joindre le mouvement et à s'assurer de revégétaliser leur bande riveraine avec des herbacées, des arbustes et des arbres, pour protéger la faune et la flore ainsi que la qualité de l'eau du lac Memphrémagog pour les générations futures. Si vous êtes propriétaires riverains, le MCI peut vous accompagner dans votre projet de revégétalisation de votre bande riveraine. N'hésitez pas à les contacter via l'adresse courriel bandesriveraines@memphremagog.org.

Remerciements

Le MCI tient tout d'abord à remercier les propriétaires du Club Memphré pour avoir participé au projet. Leur participation permet de protéger la qualité de l'eau du lac Memphrémagog, et incitera certainement d'autres propriétaires du bassin versant à emboîter le pas et à reboiser leurs rives pour protéger le lac.

Le MCI souhaite aussi remercier leurs bailleurs de fonds : le projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE), lié au Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau et de la Ville de Magog via son programme de soutien aux projets environnementaux.

- 30 -

À propos du MCI

Le Memphrémagog Conservation (MCI) est un organisme à but non lucratif qui veille à la protection, la conservation et l'amélioration du lac Memphrémagog et de son bassin versant. Il vise à assurer la santé environnementale et la beauté naturelle des écosystèmes du lac Memphrémagog et de son bassin versant pour les générations actuelles et futures.

À propos du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) Memphrémagog de l'école secondaire de la Ruche

Le CFER de l'école secondaire de la Ruche est un établissement d'enseignement secondaire engagé dans la formation académique et citoyenne des jeunes. Située à Magog, elle encourage l'implication des élèves dans des activités parascolaires.

À propos du Club Memphré

Le Club Memphré est une association riveraine située à Magog. Leur terrain dont la rive mesure 213 mètres (environ 700 pieds) de long comprend trois complexes de condos privés sur le lac Memphrémagog et compte plus de 140 copropriétaires.

Photos



L'équipe du MCI, du CFER de l'école secondaire de la Ruche, de la Ville de Magog et du Club Memphré réunis pour revégétaliser la bande riveraine du Club Memphré le 5 juin 2024.

Source : Dany Jacques, Le Reflet du lac.



Activité de revégétalisation de la bande riveraine du Club Memphré le 5 juin 2024.
Source : MCI



Élèves du CFER de l'école secondaire de la Ruche plantant des végétaux.
Source : Ville de Magog



Chanel Racine-Mineault, chargée de projet au MCI

Source :

Chanel Racine-Mineault, chargée de projets au MCI
819-360-7093

Johanne Lavoie, présidente bénévole au MCI
819-238-3895